



Paris, le 27 septembre 2017

Communiqué de mise à disposition

Prospectus de base ayant reçu le visa n° 17-490 de l'AMF dans le cadre de la mise à jour annuelle du programme EMTN

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 212-31 à 212-33, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n° 17-490 en date du 15 septembre 2017 sur le prospectus de base établi par Électricité de France SA (la « **Société** ») dans le cadre de la mise à jour annuelle du programme d'« *Euro Medium Terme Note* » de 45.000.000.000 d'euros.

Ce prospectus de base a été établi par la Société et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du prospectus de base sont disponibles sans frais au siège social de la Société, 22-30, avenue de Wagram, 75008 Paris, France.

Le prospectus de base peut également être consulté sur les sites internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la Société (www.edf.fr).